

Communiqué de presse

Mercredi 10 février 2021, à Rennes

Afin d'accélérer la mise en œuvre des transitions en Bretagne **L'État, la Région et l'ADEME s'engagent avec Breizh ALEC**

Collaborant sur les thématiques énergétiques et climatiques depuis plusieurs années déjà, l'État, la Région, l'ADEME et Breizh ALEC, réseau breton des agences locales énergie climat, s'engagent dans un travail commun visant à atteindre les objectifs nationaux et régionaux, tout en clarifiant leurs rôles respectifs. Avec l'ambition de faire de la Bretagne une région innovante et exemplaire en matière de transition énergétique et environnementale, ils ont signé un protocole d'accord mercredi 10 février, à Rennes.

En Bretagne, l'État, la Région et l'ADEME agissent de concert pour **accélérer les transitions et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**. En application des lois de transition énergétique pour la croissance verte et en phase avec les objectifs de la BreizhCOP, cette collaboration prend la forme d'actions de **soutien aux territoires** et d'**élaboration d'outils et de méthodes au service des acteurs** pour les accompagner dans les changements liés aux transitions, s'inscrivant dans la stratégie régionale « **Ambition Climat Énergie** ».

Le partenariat noué avec Breizh ALEC vise particulièrement à mobiliser les Bretonnes et les Bretons dans les transitions et à les rendre **acteurs du changement, tant individuellement que collectivement**, notamment à travers les dispositifs, adaptés aux différents publics, proposés dans le cadre du plan gouvernemental France Relance et via des appels à projets régionaux.

Dans cette optique, **Breizh ALEC** aura un **rôle de coordination de structures intermédiaires locales et d'accompagnement des territoires**.

En Bretagne, la dynamique de transition énergétique était engagée il y a 20 ans à travers notamment la création de 6 Agences Locales de l'Énergie et du Climat, à l'initiative de l'ADEME et de différentes collectivités. Ces organismes d'animation territoriale ont pour **missions d'informer et de conseiller de manière indépendante et objective** les consommateurs, les acteurs publics et privés et de **participer à la définition**

des stratégies énergétiques territoriales. Cette expertise s'appuie sur **90 salariés** dans différents métiers liés à la transition énergétique.

Breizh ALEC, 1^{er} réseau régional structuré d'ALEC

En 2018, considérant que l'échelon régional était le plus pertinent pour y développer leurs actions, les **ALEC bretonnes se sont regroupées au sein de l'association Breizh ALEC**, ce qui constitue encore à ce jour une première en France.

Le protocole d'accord signé mercredi, va permettre à l'association de **finaliser sa structuration et d'engager des projets de développement et d'accompagnement des acteurs locaux sur le terrain**.

Pour mener à bien ses missions, Breizh ALEC peut s'appuyer sur le soutien financier prévu dans le cadre du partenariat régional. L'association bénéficie d'une convention d'aide de **l'ADEME (288 480 € sur la période 2020-2023)** et est titulaire d'un **marché public de prestations de service pour la Région Bretagne (200 000 € annuels sur la période 2021-2024)** pour l'**animation de 3 réseaux régionaux d'ingénierie** liée à la transition énergétique : Rénov'Habitat Bretagne, Conseil en Énergie Partagé et le réseau de collecte des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

En vertu de ce partenariat, **l'association a déjà pu renforcer son équipe, qui comptait deux salariés jusqu'ici, en recrutant trois personnes**.

Signataires : Marc NAVEZ, Directeur régional de l'environnement, l'aménagement et du logement (DREAL), André CROCC, Conseiller régional délégué à la transition énergétique, Jean-Noël GUERRE, Directeur régional de l'ADEME en Bretagne, Olivier DEHAESE et Jean-Paul AUCHER, Co-Présidents de Breizh ALEC.